

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 01/02/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230131-127253-DE-1-1

Date de mise en ligne : 03/02/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 31 janvier
2023
D-2023/29**

Aujourd'hui 31 janvier 2023, à 15h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 16h30, Monsieur Olivier CAZAUX présent jusqu'à 17h00

Les membres du groupe Renouveau Bordeaux (M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY), quittent la séance à 17h25

Les membres du groupe Bordeaux Ensemble (M. Nicolas FLORIAN, Mme Béatrice SABOURET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Fabien ROBERT, M. Marik FETOUH, M. Guillaume CHABAN-DELMAS, M. Nicolas PEREIRA, Madame Pascale ROUX) quittent la séance à 17h30
Madame Myriam ECKERT quitte la séance à 17h38

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DATOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Alexandra SIARRI, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Avenant à la convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et la Régie Personnalisée Opéra National de Bordeaux. Prolongation de la durée de la convention. Autorisation. Signature

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Conseil Municipal du 3 juin 2019 (délibération D-2019/200), vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat liant à la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole ainsi que la Régie Personnalisée Opéra National de Bordeaux.

Cette convention arrête les conditions de mise à disposition de divers locaux et espaces au bénéfice de la Régie, et définit les diverses modalités s'appliquant aux prestations assurées par les différentes Directions de Bordeaux Métropole au profit de cette dernière.

Cette convention, en vertu de son article 33, s'achève au 31 décembre 2022.

Une révision globale de cette dernière s'imposant aujourd'hui, je vous propose, Mesdames, Messieurs, afin que l'examen et l'analyse des évolutions éventuellement envisagées puissent se tenir dans des conditions optimales, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant à la convention actuellement en vigueur, permettant de prolonger cette dernière jusqu'au 31 décembre 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Messieurs Dimitri BOUTLEUX, Baptiste MAURIN, Fabien ROBERT, et Mesdames Véronique GARCIA, Harmonie LECERF MEUNIER, Sylvie SCHMITT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 31 janvier 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX, BORDEAUX METROPOLE
ET LA REGIE OPERA NATIONAL DE BORDEAUX – AVENANT N° 1**

Entre

1 - La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Monsieur Pierre HURMIC, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023

2 – Bordeaux Métropole, représentée par son Président Monsieur Alain ANZIANI, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Métropolitain en date du2023

3 – La régie personnalisée Opéra National de Bordeaux, représentée par son Président Monsieur Dimitri BOUTLEUX, habilité aux fins des présentes par délibération en date du 16 décembre 2022 de son Conseil d'Administration

EXPOSE

Par convention tripartite liant la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole ainsi que la Régie personnalisée Opéra National de Bordeaux, les diverses modalités précisant le cadre contractuel relatif aux biens immobiliers mis à disposition ainsi que celui s'appliquant aux diverses prestations effectuées pour le compte de la Régie Opéra ont été arrêtées.

Cette convention, en vertu de son article 33, s'achève au 31 décembre 2022.

Compte tenu des évolutions souhaitées par les parties, il convient afin de permettre un examen en profondeur des nouvelles modalités envisagées de prolonger la convention actuellement en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023.

CES FAITS EXPOSES IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

Article unique

La durée de la convention telle que définie à l'article 33 de la convention en cours est prolongée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2023.

Les autres articles de la convention en vigueur restent inchangés.

Fait à Bordeaux en 3 exemplaires, le xx décembre 2022.

Pour la Ville de Bordeaux
Le Maire

Pour Bordeaux Métropole
Le Président

Pour la Régie Personnalisée Opéra National de Bordeaux
Le Président